



Changement de nom composé

Par **wouki**, le **02/11/2014** à **12:13**

Je suis né à l'étranger ; mes parents m'ont donné deux noms le nom de mon père + un tiret et un nom de mon grand père. Depuis 20 ans je vis en France et j'ai tjs eu sur mes papiers d'identité le nom de mon père exclusivement : passeports – bulletins scolaires, diplôme universitaire, bulletin de paie, etc ...

A l'occasion d'une erreur sur le livret de famille de mon fils j'ai été averti que lors d'une recherche sur mon acte de naissance, la mairie s'est rendue compte que mon nom était composé et me dit donc que les changements de nom vont se mettre automatiquement en place, notamment celui de mon fils qui désormais portera 3 noms : mes deux noms composés + le nom de la mère (tel avait été notre choix à la naissance) ; 3 noms !

M'Est il possible de faire enlever ce nom composé que je n'ai jamais utilisé en France sur aucuns papiers , Merci